

Conseil municipal du 09/10/2014 Compte-rendu

1 absent: Pierrick Leclerc

Ordre du jour :

- Délibération sur le choix du bus
- Evolution des tarifs de notre fournisseur cuisine évolutive renouvellement convention
- Présentation du Quotient Familial
- Panorama des commissions
- Désignation des membres de la CCID

1) Organisation des comptes rendus du CM

Dorénavant, le conseiller désigné et chargé du compte rendu l'enverra pour validation à Mr le maire. Mme DELAMARE, secrétaire de mairie sera chargée de la mise en forme et de la transmission à tous les conseillers pour une ultime lecture.

2) Achat du bus

Messieurs Frédéric DURAND et Dominique ROUSSEAU présentent aux conseillers la position de la commission <u>« Gestion du patrimoine, des espaces publics et réseaux »</u> en s'appuyant sur deux des 3 devis reçus conformes aux critères du marché, en l'occurrence celui du concessionnaire Renault Rouen –Rive Droite et de l'UGAP.

La différence entre les deux, repose principalement sur la reprise du véhicule que propose Renault, soit une plusvalue de 1800 €. Autre avantage, Renault peut assurer le suivi et l'entretien.

Le conseil délibère en faveur de Renault à l'unanimité

3) Renouvellement de la convention avec l'opérateur « Cuisine Evolutive » de Bois-Himont.

Mr Francis Malandain, responsable du CCAS, présente les nouvelles modalités de la future convention.

La précédente équipe municipale s'était engagée auprès du prestataire sur un nombre de repas, qui n'a pas été atteint. Une clause de « sous fréquentation », engageait la collectivité à couvrir le risque. Après négociation la facture présentée a été divisée par deux (734.28 € au lieu de 1468.56 €) dans la mesure où la collectivité s'engage à accepter une revalorisation du prix du repas dans la prochaine convention. En contrepartie, l'opérateur ne présentera pas la clause de sous fréquentation dans la prochaine convention.

Avantage : Une meilleure lisibilité de la facturation et du budget.

En conséquence, Mr le maire demande aux conseillers de délibérer sur cette augmentation modérée des repas

De 2.32€, le prix du repas sera augmenté à 2.40€ avec suppression de la clause de sous-fréquention.

Cette augmentation sera répercutée aux familles suivant les mêmes proportions.

Le conseil adopte à l'unanimité les modalités de la nouvelle convention.

4) Présentation du projet de mise en place du quotient Familial (QF)

Francis Malandain, responsable du CCAS informe les conseillers de l'historique de la démarche.

- Réflexion et débat au sein du CCAS sur la pertinence de l'instauration d'un tarif favorisant l'accès aux services municipaux actuellement tarifés (cantine scolaire, garderie et transport)en tenant compte des revenus (sur la base du reste à vivre)
- Recherche des critères à prendre en compte pour élaborer un calcul de quotient
- Elaboration d'une grille
- Présentation des travaux à l'ensemble du conseil municipal

Les simulations et la grille ont été vidéo projetés aux conseillers afin de mieux illustrer les propos

Francis Malandain propose la position du CCAS qui s'appuie sur trois préalables

- Si le QF est en dessous de la tranche de 700 €, la mairie contribuera à l'effort des familles en appliquant une baisse des tarifs
- Le prix maximum payé par les familles de la plus haute des tranches, n'excédera pas le tarif actuel
- Le prix minimum ne sera pas inférieur à 50% du prix maximum

Propositions des conseillers et réactions

- Le modèle présenté impactera de façon inévitable le budget, car il n'est pas demandé aux familles appartenant aux tranches les plus hautes un effort supplémentaire qui potentiellement participeraient à couvrir l'effort de la commune pour les familles appartenant aux plus basses tranches.
- Rendre possible la simulation du calcul du QF sur le site internet.
- Prendre en compte le revenu fiscal de référence.
- Tenir compte d'un changement de situation (maladie, chômage, accident du travail)

Le débat est ouvert autour de la philosophie d'un QF, illustré par quelques questionnements.

- Est-il normal que tout le monde paie le même prix? (situation actuelle).
- Un QF favorisera-t-il réellement l'accès aux services publics de la commune des familles les plus nécessiteuses ?
- UN QF ne risque-t-il pas de favoriser l'assistanat ? Ou est-t-il une réponse à plus de solidarité et sur les droits fondamentaux et de justice sociale ?
- Est-t-il possible d'étudier au cas par cas les changements de situation des familles dans la mesure où le calcul d'un quotient s'appuie sur les ressources et les charges de l'année n-1 ?

Le CCAS pourra toujours intervenir pour aider les familles, en cas de difficulté, pour régler les factures.

Monsieur le maire propose de prendre le temps de débattre afin d'élaborer une politique familiale et sociale, en s'appuyant sur un diagnostic le plus partagé possible.

Mme Hébert Delphine émet un avis négatif et son désaccord sur la mise en place du QF concernant la cantine scolaire elle demande au CCAS de revoir sa position sur ce point.

5) désignation des membres de la CCID

Le conseil municipal a adopté à l'unanimité, la sélection des citoyens de Bardouville et d'ailleurs présenté par Mme DELAMARE, respectant les contraintes obligatoires du profil de membres à désigner.

6) Panorama des commissions

• Commission « Gestion du patrimoine, des espaces publics et réseaux »: Présentation : Frédéric DURAND

Reprise des travaux de la salle confirmée pour le début de l'année 2015

La commission débutera prochainement un travail de mise en conformité des ERP s'agissant de l'obligation de produire un AD'AP (agenda d'accessibilité programmée)

Projet d'effacement de ligne pour enterrer des lignes de la cote entre le château d'eau et la ligne de captage sur 1 km.

Rappel : Au 1^{er} janvier la CREA prend la compétence voirie : il est important d'associer le pôle de proximité

Commission « Développement durable, économique et touristique »:

Projet de validation de la signalétique de l'extension de la route des fruits sur la rive gauche.

Projet d'élaboration d'un programme rattaché à la « semaine du Développement Durable »

Un prochain rendez-vous avec la CREA et le parc est en cours de programmation pour bâtir le projet de développement sur les terres agricoles faisant actuellement l'objet d'une extraction par la société FCH Capoulade

Un accord avec Mr Debussy serait en cours d'obtention afin de réactualiser une convention permettant d'élargir le périmètre du chêne des lacs et favoriser ainsi son entretien.

• Commission enfance-jeunesse- vie associative-culture et scolarité :

Election prochaine du conseil municipal des enfants encadrée par Paul Nicolle

Nettoyage du jardin pédagogique prévu ainsi que de nouvelles plantations

Réflexion en cours pour une programmation « d'un arbre de Noël » du fait de la disponibilité de la salle polyvalente jusqu'à fin décembre.

Commission Communication- accueil des habitants-démocratie participative

La CREA peut aider à faire l'architecture du site. La problématique reste les forces vives à mobiliser pour l'entretien du site.

Création d'un bureau prospective financière

Afin d'anticiper les futurs investissements et budgets, l'ambition est de réunir des conseillers pour bâtir une prospective financière sur 3 ans d'une part et 6 ans d'autre part prenant en compte le contexte des baisses de financements de l'Etat.

7) Questions diverses.

• Syndicat du collège de Duclair : Information de Sandrine Loriot-Vauquelin, représentante de la commune au

syndicat du collège à Duclair

Suite au transfert complet du collège au département, le syndicat qui gérait l'ancien gymnase est appelé à disparaître. Or à ce jour, il emploie toujours un agent et n'a pas trouvé de repreneur. En l'absence de solution le coût supporté par la commune passerait de 7356 € à 10912 € soit une augmentation de 48,34 %. Les recherches de

solutions (repreneurs, démolition...) sont en cours.

Marché de Noël :

L'association socio-culturelle de Bardouville et la Saint Michel proposent d'organiser ensemble un marché de Noël le

14 décembre 2014.

Commémoration du 11 novembre

Programmation:

11h15 : dépôt de gerbe 11h30 : Verre de l'amitié

Une cérémonie de plantation d'un arbre « de la paix » est en projet

Marché des jardiniers du 19 octobre 2014

Mr le maire informe les conseillers de l'invitation du comité des fêtes d'Anneville Ambourville

Projet d'installation d'un distributeur à pain

Mr Christophe MOTTIN, boulanger d'Anneville Ambourville souhaite implanter sur notre commune un distributeur de 60 baguettes de type tradition. D'après Mr MOTTIN, Le coût s'élèverait à 1500€ (mise en place d'une plateforme

avec l'apport d'une alimentation électrique)

De nombreuses questions nécessitent d'inviter Mr MOTTIN pour présenter de vive voix son projet

Questions:

Est-ce que ce projet mettrait en danger la tournée actuelle et donc contribuerait à un licenciement? En quoi ce distributeur concernerait les personnes âgées qui présentent des difficultés de mobilité ?

Qui gèrerait les éventuelles dégradations ?

Un projet de questionnaire peut voir le jour afin de connaître la position des Bardouvillais.

Fin de la séance : 22h30

